



Que savons-nous de la conformité fiscale en Afrique?

Odd-Helge Fjeldstad

La capacité des gouvernements à percevoir des impôts dépend qu'ont les gens à les payer. Encourager la conformité fiscale exige une compréhension claire de la façon dont les contribuables considèrent et ressentent la fiscalité. Une connaissance des attitudes et des comportements des contribuables est essentiel lorsqu'il s'agit d'analyser les facteurs favorables et les freins aux réformes, autant que pour la conception et la mise en œuvre de politiques efficaces et de mesures administratives visant à améliorer la conformité.

Jusqu'à tout récemment, on en savait relativement peu des points de vue des contribuables sur

la fiscalité, le comportement des contribuables et l'incidence des différents impôts en Afrique. Cela était dû aux données de mauvaise qualité, aux problèmes de méthodes et à l'intérêt limité des chercheurs pour ce sujet. Depuis ses débuts, le travail de l'ICTD sur ce sujet a couvert deux objectifs. Le premier était d'en apprendre plus sur la conformité fiscale. Le second était de construire des infrastructures de recherche pour favoriser l'indépendance des chercheurs africains sur le sujet. Ce second objectif se réalise principalement de deux façons. L'une a été d'investir dans une plus large gamme de données fiscales à travers l'enquête de

l'afrobaromètre et l'utilisation des données fiscales issues des administrations. L'autre a résidé dans la réalisation de recherches et de formations conjointes avec les chercheurs africains. Les recherches de l'ICTD sur la conformité ont été développées en coordination avec les chercheurs africains et ont fait l'objet d'échanges permanents avec les administrations fiscales et les agences de développement. Les séminaires de formation rassemblant l'Autorité de Revenu du Rwanda, l'ATAF et l'ICTD ont grandement contribué à la construction d'un petit groupe de jeunes universitaires africains travaillant sur ce sujet.

Le point de départ et les orientations du travail de l'ICTD

L'une des premières activités menées par l'ICTD était une étude critique des études existantes sur la conformité fiscale en Afrique¹ Elle évaluait les fondements analytiques, les approches méthodologiques et les principales conclusions des études disponibles, dont la plupart reposaient sur des données d'enquêtes: a) des enquêtes auprès des entreprises, visant à identifier les comportements fiscaux et les coûts de conformité pour les investisseurs et les

¹ Fjeldstad, O.-H., Schulz-Herzenberg, C. and Sjørnsen, I. (2012) *People's Views of Taxation in Africa: A Review of Research on Determinants of Tax Compliance*, ICTD Working Paper 8.

entrepreneurs;² b) des enquêtes par pays auprès des citoyens, portant sur les points de vue des citoyens sur les sujets du système fiscal, de l'application de la législation fiscale, de la confiance dans les institutions publiques et de la fourniture de services;³ et c) une enquête auprès des citoyens de différents pays examinant les attitudes fiscales.⁴ L'analyse a conclu que les études existantes étaient limitées et ne comprenaient que des estimations éparses de la répartition des charges fiscales et quelques informations sur les attitudes à l'égard de taxes gouvernementales spécifiques, et souvent locales. Peu d'enquêtes spécifiques par pays présentaient un nombre suffisant de réponses et une gamme de variables suffisante pour permettre un test quantitatif rigoureux des différentes explications théoriques. Les enquêtes transnationales ne comportaient qu'un nombre limité de questions fiscales, et les études empiriques basées sur ces enquêtes omettaient certaines des explications théoriques majeures fréquemment trouvées dans la littérature.

Sur la base de cet examen, un programme de recherches de l'ICTD sur la conformité fiscale a été suggéré. La poursuite des travaux devrait se concentrer sur l'amélioration de notre compréhension des expériences des contribuables via à une combinaison d'enquêtes, d'études de cas et de données expérimentales. Le document de synthèse préconisait une plus grande utilisation des données d'enquête publique en soulignant les points forts de ces données, notamment leur capacité à saisir un large éventail de variables explicatives spécifiques aux contribuables, telles que leur compréhension des exigences de conformité, des

valeurs et attitudes pertinentes et leurs perceptions des risques et avantages de la non-conformité.

Une faiblesse évidente avec les données d'enquête est qu'il peut être difficile d'obtenir des réponses honnêtes sur un comportement malhonnête-évasion fiscale ou évitement. Les individus ont tendance à répondre de manière mensongère lorsqu'on leur pose des questions sur des questions sensibles telles que leur propre paiement d'impôt. Pour cette raison, les récentes études fondées sur des enquêtes utilisent des mesures indirectes de l'attitude de conformité fiscale des individus pour éviter l'implication directe d'actes répréhensibles de la part des répondants. Cela pourrait, par exemple, être une question à formulation indirecte où les répondants sont invités à indiquer s'ils pensent, dans l'absolu, que c'est mal de ne pas payer ses impôts sur le revenu.⁵ Alors que certains auteurs soutiennent qu'il est pratiquement impossible d'obtenir des informations quantitatives fiables sur le comportement en matière de conformité fiscale, d'autres soutiennent que l'application de méthodes d'enquête et de techniques d'interview appropriées permet de réduire considérablement les problèmes de réponses stratégiques.⁶

Bien que la recherche par sondage peut apporter des éclaircissements utiles sur la raison pour laquelle les gens paient des impôts, elle comporte un inconvénient majeur: les attitudes révélées par les sondages ne reflètent pas fidèlement leur comportement face aux conséquences réelles de l'évasion et de l'évasion fiscales. Les expérimentations fiscales utilisant des données administratives corrigent cet inconvénient en examinant le comportement réel des contribuables plutôt que des points de vue.⁷ Cela se fait en menant

² Gauthier, B. and Reinikka, R. (2006) 'Shifting tax burdens through exemptions and evasion: an empirical investigation of Uganda', *Journal of African Economies* 15(3); Coolidge, J. and Ilic, D. (2009) *Tax compliance perceptions and formalization of small businesses in South Africa*, World Bank Policy Research Working Paper Series No. 4992, Washington DC: World Bank.

³ Fjeldstad, O. H. (2001) 'Taxation, coercion and donors. Local government tax enforcement in Tanzania', *The Journal of Modern African Studies* 39: 289–306; Fjeldstad, O.-H. (2004) 'What's trust got to do with It? Non-payment of service charges in local authorities in South Africa', *The Journal of Modern African Studies* 42: 539-562; Fjeldstad, O. H. and Semboja, J. (2001) 'Why people pay taxes: The case of the development levy in Tanzania', *World Development* 29: 2059-2074.

⁴ D'Arcy, M. (2011) *Why do citizens assent to pay tax? Legitimacy, taxation and the African state*, Afrobarometer Working Paper No. 126; Sacks, A. (2012) *Can donors and non-state actors undermine citizens' legitimating beliefs?*, World Bank Policy Research Working Paper No. 6158.

⁵ See Ali, M., Fjeldstad, O.-H. and Sjursen, I.H. (2014) 'To Pay or Not to Pay? Citizen's Attitudes towards Taxation in Kenya, Uganda, Tanzania and South Africa', *World Development* 64: 828-42.

⁶ Reinikka, R. and Svensson, J. (2006) 'Using micro-surveys to measure and explain corruption', *World Development* 34: 359-370.

⁷ Mascagni, G. (2016) *From the Lab to the Field: A Review of Tax Experiments*, ICTD Working Paper 46.

l'étude dans un contexte réel: de vrais contribuables, faisant des déclarations de revenus réelles en interaction avec l'autorité fiscale plutôt qu'avec des chercheurs. Les données administratives ne sont devenues disponibles que récemment, grâce aux processus de modernisation et de numérisation des administrations fiscales en Afrique. Cependant, étant donné que les recettes fiscales ne capturent que ce qui est connu de l'administration fiscale, elles ne permettent pas l'observation directe de la fraude et de l'évasion fiscales. Les méthodes expérimentales permettent aux chercheurs de résoudre ce problème, mais seulement partiellement. De même, les contribuables informels et non fiscalement enregistrés n'apparaissent pas dans les expériences sur le terrain.

L'utilisation efficace des données administratives exige un degré élevé de collaboration avec l'administration fiscale qui compile et conserve les données à l'origine. Par conséquent, de telles études ont été mises en place avec les responsables politiques, ce qui est utile à la fois pour concevoir des projets de recherche pertinents et pour rendre les résultats utiles à la politique de soutien.⁸

Application de méthodes expérimentales pour l'analyse des données administratives en Afrique, initiée par ICTD en collaboration avec le Forum d'administration de l'AfricanTax (ATAF), l'Autorité fiscale du Rwanda et l'Administration fiscale et douanière éthiopienne.⁹ L'utilisation des données administratives offre un énorme potentiel pour renforcer la recherche sur la conformité et informer les décideurs et l'administration des recettes. Étant donné la capacité limitée actuelle de concevoir et de mettre en œuvre des études expérimentales et le fait que certaines administrations hésitent à partager des données administratives avec les chercheurs, il est probable que les enquêtes basées sur la perception demeureront une méthode importante dans les études de conformité fiscale. La recherche de l'ICTD au cours des cinq dernières années.

Nous résumons ci-dessous ce que nous avons appris sur la conformité fiscale grâce à aux recherches menées par l'ICTD au cours des cinq dernières années.

⁸ Ibid.

⁹ Ali, M., Shifa, S., Shimeles, A. and Woldeyes, F. (2015) *Information Technology and Fiscal Capacity in a Developing Country: Evidence from Ethiopia*, ICTD Working Paper 31; Mascagni, G., Monkam, N. and Nell, C. (forthcoming) *Keeping up with taxes: Tax compliance and progressivity in Rwanda*, ICTD Working Paper.

¹⁰ Ali, M., Fjeldstad, O.-H. and Sjørnsen, I.H. (2014) 'To Pay or Not to Pay? Citizen's Attitudes towards Taxation in Kenya, Uganda, Tanzania and South Africa', *World Development* 64: 828-42.

Enquêtes transnationales

La grande collaboration avec l'afrobaromètre a permis à l'ICTD de participer à enrichir les données et les connaissances sur les attitudes du public à l'égard des taxes dans les pays africains. L'afrobaromètre rassemble des données sur les attitudes du public vis-à-vis de la démocratie, de la gouvernance, des marchés, de la fiscalité et de la société civile dans plus de trente pays africains. Des échantillons, constitués d'individus âgés de plus de dix-huit ans et représentatifs au niveau national, sont sélectionnés dans les zones rurales et urbaines des différents pays. L'ICTD a développé une série de questions portant sur les opinions des gens sur la fiscalité, toutes basées sur des théories sur le sujet de la conformité fiscale, qui ont été incluses dans la cinquième enquête Afrobaromètre, réalisée en 2011 et 2012. La plupart de ces questions étaient nouvelles et non incluses dans les précédentes sessions de l'afrobaromètre. Étant donné que les questionnaires sont similaires d'un pays à l'autre, les données permettent des comparaisons entre pays ainsi que des comparaisons entre divers sous-groupes politiques et sociaux, à la fois dans et entre les pays.

À l'aide de ces données d'enquête, les chercheurs de l'ICTD ont examiné les facteurs déterminant l'attitude des citoyens en matière de conformité fiscale au Kenya, en Tanzanie, en Ouganda et en Afrique du Sud.¹⁰ Trois constatations clés en sont ressorties: premièrement,

.....
“ L'utilisation des données administratives offre un énorme potentiel pour renforcer la recherche sur la conformité et informer les décideurs et l'administration des recettes. ”
.....

l'augmentation de la difficulté perçue d'échapper à l'impôt a une corrélation significative et positive avec la probabilité d'avoir une attitude conforme à l'impôt. Deuxièmement, et comme prévu, l'attitude de conformité fiscale est positivement corrélée à la fourniture de services publics dans les quatre pays. Cependant, le type de services publics qui importe diffère selon les pays: au Kenya, il s'agit de la fourniture d'électricité et de routes par le gouvernement, en Tanzanie et en Ouganda, de la fourniture de services de santé et d'éducation; et en Afrique du Sud des forces de police. Les différents résultats dans ces quatre pays suggèrent que les dépenses gouvernementales peuvent motiver la conformité, et que les gouvernements peuvent augmenter la conformité en fournissant de manière plus efficace et accessible des biens que les citoyens exigent. Troisièmement, l'étude conclut que les connaissances fiscales et la prise en compte du système fiscal sont positivement corrélées à l'attitude de conformité fiscale. Les personnes interrogées qui estiment qu'il est difficile de déterminer quels impôts elles sont tenues de payer sont moins susceptibles d'avoir une attitude fiscale dans les règles que celles qui trouvent cela relativement plus facile. Cela indique que l'amélioration des connaissances des contribuables est une stratégie potentielle pour améliorer la conformité.

Enquêtes par pays

L'ICTD a également mené plusieurs études sur les attitudes en matière de conformité fiscale sur la base des cadres théoriques décrits dans la publication *People's views of taxation in Africa*.¹¹ L'une de ces études est une enquête sur les opinions des hommes et femmes d'affaires en matière de fiscalité en Éthiopie.¹² L'étude porte sur 500 contribuables professionnels résidant à Addis-Abeba. L'échantillon d'entreprises a été obtenu par un échantillonnage stratifié, ce qui signifie que la population des entreprises a été divisée en groupes, selon leur secteur et taille, avant que les entreprises soient ensuite sélectionnées au hasard dans chaque groupe. C'est l'une des premières études qui examine les opinions des contribuables sur la

« Les chercheurs de l'ICTD ont examiné les facteurs déterminant l'attitude des citoyens en matière de conformité fiscale au Kenya, en Tanzanie, en Ouganda et en Afrique du Sud [et ils trouvent que] l'augmentation de la difficulté perçue d'échapper à l'impôt a une corrélation significative et positive avec la probabilité d'avoir une attitude conforme à l'impôt. »

fiscalité en Éthiopie. L'attitude de conformité fiscale est positivement corrélée à la probabilité perçue d'un audit et à la satisfaction des contribuables sur l'action de l'administration fiscale, et négativement corrélée avec les perceptions de la corruption dans l'administration fiscale. L'importance des pratiques administratives en matière de fiscalité pour la conformité reflète les conclusions de l'enquête transnationale rapportée ci-dessus. L'étude met en lumière certains domaines qui doivent être pris en compte pour résoudre le problème de la non-conformité fiscale en Éthiopie. En particulier, les conclusions relatives à l'administration fiscale signalent la nécessité d'enquêter sur les procédures et les pratiques administratives.

Dans un autre projet, les chercheurs de l'ICTD ont mené une enquête sur les attitudes envers la conformité fiscale au niveau de l'administration locale en Sierra Leone, qui couvrait 2 100 contribuables dans sept conseils de district.¹³

¹¹ Fjeldstad, O.-H., Schulz-Herzenberg, C. and Sjørnsen, I. (2012) *People's Views of Taxation in Africa: A Review of Research on Determinants of Tax Compliance*, ICTD Working Paper 8.

¹² Yesegat, W. and Fjeldstad, O.H. (2015) *Business people's views of paying taxes in Ethiopia*, ICTD Working Paper 43.

¹³ Jibao, S. and Prichard, W. (forthcoming) *Taxpayer Perceptions and Governance in District Councils in Sierra Leone*, ICTD Working Paper.

L'enquête se concentre sur les taxes publiques locales. Trois conclusions principales ressortent de ces recherches. Premièrement, et conformément aux recherches antérieures, l'étude a établi des liens évidents entre les attitudes envers la conformité fiscale et (a) la confiance dans le gouvernement et (b) les perceptions d'équité et de réciprocité. Deuxièmement, l'étude révèle que les facteurs au niveau local sont les plus déterminants dans le façonnement des attitudes envers l'imposition. Du point de vue politique, la confiance dans les dirigeants locaux est déterminante pour façonner les attitudes à l'égard de l'imposition – bien que nombre de ces impôts soient perçus par les conseils de district. Troisièmement, en ce qui concerne les services publics, l'étude montre que la satisfaction vis-à-vis des services locaux – notamment la collecte des ordures, le nettoyage des rues, les toilettes publiques et les services d'autobus – est importante pour façonner les attitudes envers la conformité. Globalement, ces résultats témoignent de l'importance considérable de la gouvernance locale dans l'établissement de la fiscalité et, plus largement, des relations entre l'état et la société, offrant ainsi de nouvelles informations sur notre compréhension des facteurs déterminants la conformité fiscale.

Analyse des données administratives fiscales

L'ICTD, en collaboration avec les administrations fiscales en Afrique, est de plus en plus impliqué dans l'analyse des données fiscales administratives. L'une de ces études examine les effets de l'utilisation des technologies de l'information modernes pour améliorer la conformité et, par conséquent, les recettes fiscales. Ces dernières années, plusieurs pays africains ont mis en place des systèmes fiscaux électroniques (SFE) pour mesurer la conformité fiscale, tels que les systèmes de caisses électroniques enregistreuses (SCE), mais il existe peu de preuves sur l'impact de cette technologie.¹⁴ En collaboration avec l'Autorité éthiopienne du revenu et des douanes (ERCA), les chercheurs utilisent des données administratives

couvrant l'ensemble des contribuables enregistrés pour la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Les données ont montré deux tendances majeures. Premièrement, le montant moyen de TVA, payé par les entreprises, augmente considérablement après l'adoption des SCE. Deuxièmement, cet effet est en grande partie dû à des entreprises plus susceptibles d'échapper à l'impôt avant l'utilisation des SCE, ce qui laisse penser que cela a augmenté la conformité fiscale des entreprises qui risquaient de se soustraire avant l'introduction des SCE. L'analyse des tendances dans la période précédant l'utilisation des SCE suggère qu'il est peu probable que ces effets s'expliquent par des différences préexistantes entre les utilisateurs des SCE et les non-utilisateurs. Ainsi, les preuves indiquent une contribution positive de la révolution informatique pour améliorer la conformité fiscale en renforçant la capacité administrative. Cependant, cette conclusion nécessite une qualification importante. L'étude a estimé l'effet sur les entreprises qui étaient déjà enregistrées pour la TVA, ce qui représente une fraction relativement faible des entreprises en Éthiopie. Si une application accrue par le biais de l'ESRM oblige les entreprises à opérer dans la clandestinité – où le gouvernement ne peut pas les obliger à recourir aux SCE – les gains de revenus générés par les SCE pourraient être réduits en raison d'une informalité accrue. De futures recherches pourront permettre de déterminer l'incidence d'une mise en œuvre renforcée par le biais des SCE sur l'augmentation du niveau d'informalité.

Une autre étude analyse la charge fiscale effective (ETR) sur les entreprises éthiopiennes.¹⁵ Elle est basée sur les données administratives des déclarations de revenus des sociétés pour deux années, 2012/13 et 2013/14. Les données pour toutes les entreprises assujetties en Éthiopie ont été obtenues à partir des dossiers fiscaux de l'ERCA. Deux hypothèses sont testées. La première est de savoir si les grandes entreprises sont en mesure d'exploiter davantage le code fiscal que les petites entreprises, bénéficiant ainsi de charges fiscales plus faibles. Les résultats

¹⁴ Ali, M., Shifa, S., Shimeles, A. and Woldeyes, F. (2015) *Information Technology and Fiscal Capacity in a Developing Country: Evidence from Ethiopia*, ICTD Working Paper 31.

¹⁵ Mascagni, G. and Mengistu, A. (forthcoming) 'Corporate effective tax rates in Ethiopia: Evidence from firm level data.' ICTD Working Paper.

confirment cette hypothèse, mais montrent une relation non linéaire entre le taux d'imposition effectif et la taille. Alors que les petites entreprises payent le plus fort taux d'imposition, les entreprises les plus grosses paient plus que les entreprises moyennes. Ce dernier groupe étant celui qui bénéficie le plus de charges fiscales plus basses. La courbe parabolique qui résulte des données éthiopiennes est en contradiction avec d'autres résultats publiés dans la littérature, notamment ceux de Gauthier et Reinikka.¹⁶ Cette parabole peut être interprétée comme une preuve que les petites et grandes entreprises font face à des contraintes importantes les empêchant de minimiser leurs taxes, bien que leurs contraintes soient fondamentalement différentes. Les petites entreprises n'ont pas la capacité ni les ressources nécessaires pour exploiter le système fiscal, et leurs coûts de conformité sont relativement élevés, donc elles y perdent. De l'autre côté, les grandes entreprises sont très visibles et plus facilement ciblées par l'autorité de tutelle, par conséquent, elles ne peuvent pas facilement appliquer de stratégies agressives de minimisation fiscale. La deuxième hypothèse est que les petites entreprises sont moins conformes, ce qui est confirmé par l'étude. L'expérience montre que cela pourrait venir d'une utilisation moins répandue des retenues à la source chez les petites entreprises en Ethiopie, bien que cette conclusion doive être prise avec précaution car le résultat ne résiste pas au test de pertinence statistique dans un cadre de régression à variables multiples. Deux résultats supplémentaires particulièrement pertinents pour la politique émergent de cette étude. Premièrement, le système fiscal actuel en Éthiopie semble avoir l'effet involontaire de pénaliser davantage les petites entreprises en raison des coûts de conformité élevés. Des mesures visant à simplifier leurs exigences de déclaration peuvent aider à réduire ce fardeau. Deuxièmement, le secteur industriel semble être relativement plus taxé que les autres secteurs. Ces deux résultats ont des implications importantes pour la stratégie globale de transformation structurelle du gouvernement éthiopien.

Etudes expérimentales

Récemment, plusieurs expérimentations économiques sur la taxation ont été initiées par l'ICTD. Un projet en cours au Rwanda, dirigé par Giulia Mascagni, chercheuse à l'ICTD, en collaboration avec le Rwanda Revenue Authority (RRA) et l'African Tax Administration Forum (ATAF), utilise des données provenant de déclarations de revenus remplies par les contribuables mais anonymisées. C'est l'un des premiers projets de recherche qui utilise des données administratives provenant des déclarations fiscales dans un contexte africain. Le format de ces recherches est basé sur le principe de la randomisation et permet donc une identification rigoureuse des effets des différents déterminants de la conformité. La population des contribuables est divisée en deux groupes qui sont comparables en termes de caractéristiques pertinentes telles que la localisation, le niveau de revenu, le type d'impôts payés, le type de contribuable (entreprise / individu). L'un de ces deux groupes représente le groupe témoin, tandis que l'autre (ou les autres) est «traité» avec l'intervention étudiée.

Dans cette expérience, l'intervention est un message (envoyé par lettre, courrier électronique et SMS à différents groupes de contribuables) que le RRA envoie aux contribuables, qui souligne un déterminant spécifique de la conformité, comme la possibilité d'être audité (dissuasion) ou des informations sur l'importance morale ou sociale du contribuable (appel moral ou social). En analysant les changements dans le revenu déclaré dans les deux groupes avant et après le traitement (en l'occurrence le message), les chercheurs peuvent tirer des conclusions sur les effets de ces messages sur la conformité. Dans ce cas, la différence entre les changements dans le revenu déclaré dans le groupe témoin et le groupe de traitement est considérée comme indicative des changements dans la conformité. Si le groupe traité augmente le revenu déclaré plus que le groupe témoin, cette différence peut être attribuée à un changement de conformité dû au message. Ainsi, des conclusions peuvent être tirées sur l'évasion / l'évitement même si l'étendue réelle du revenu sous-déclaré ne peut

¹⁶ Gauthier, B. and Reinikka, R. (2006) 'Shifting tax burdens through exemptions and evasion: an empirical investigation of Uganda', *Journal of African Economies* 15(3).

être observée. Les études existantes dans les pays occidentaux montrent que les changements dans les informations données aux contribuables peuvent affecter la conformité. L'analyse économétrique en cours permettra de voir si cela est également le cas au Rwanda et quantifiera les effets des différents messages sur la conformité. D'un point de vue politique, cette recherche peut être considérée comme une évaluation de l'efficacité des stratégies de communication mises en œuvre par la Rwanda Revenue Authority afin d'accroître la conformité. Sur cette base, l'étude proposera des recommandations spécifiques à la RRA et pourrait également fournir des enseignements utiles pour d'autres pays.

En Tanzanie, des chercheurs de l'ICTD ont mené une expérience d'enquête aléatoire sur le terrain pour étudier les effets des attentes concernant les revenus pétroliers en Tanzanie.¹⁷ Premièrement, l'étude cherche à savoir si et comment les attentes concernant les futurs revenus du gaz affectent les attitudes des citoyens envers la fiscalité et la corruption, et la confiance dans le gouvernement. Deuxièmement, elle examine si le contenu, la mise en contexte et la visualisation de l'information peuvent modifier les attentes en matière de pétrochimie d'une manière favorable au développement social et économique. L'étude examine également si et comment les attentes affectent la corruption et le comportement de confiance des citoyens. Les résultats de l'enquête, portant sur 3 000 participants, montrent que la faible volonté de payer les impôts est un défi important. Les groupes de discussion indiquent que les taux d'imposition élevés, les services publics médiocres et le manque de sensibilisation à la fiscalité et aux dépenses publiques sont des facteurs importants expliquant la faible volonté de payer. Les prévisions concernant les revenus futurs du gaz n'affectent pas la volonté de payer des impôts, mais font que les répondants s'attendent à plus de corruption à l'avenir. L'étude montre que l'information et la façon dont elle est présentée ont une incidence sur la perception qu'ont les gens des effets des futurs revenus du gaz. Ces résultats suggèrent que

l'amélioration de la conformité fiscale nécessite une combinaison d'approches, incluant notamment: (a) des mesures administratives telles que simplifier le paiement des impôts et fournir aux contribuables des informations sur le but et l'utilisation de l'argent des impôts; et b) des mesures politiques visant à renforcer les relations entre l'état et les citoyens en ce qui concerne la fiscalité, y compris de meilleurs liens entre le paiement des impôts et la fourniture de services publics.

Poursuite des recherches sur la conformité fiscale
Le travail effectué par l'ICTD au cours des cinq dernières années a établi une base solide pour de futures recherches sur la conformité fiscale réalisées dans un but politique. Ceci a été réalisé en: (a) formant des chercheurs africains; (b) amenant les administrations fiscales à s'engager sur ce sujet et à coopérer avec les chercheurs; et (c) en créant de nouvelles méthodologies de recherche dans les contextes africains.

Au moins trois considérations sur la poursuite des travaux émergent du travail de l'ICTD. Premièrement, l'adoption de méthodes plus standardisées dans toutes les études serait bénéfique à la fois pour les objectifs de recherche et de renforcement des capacités. Bien que la conception de la recherche doive tenir compte du contexte, les chercheurs devraient plus prendre en compte la comparabilité des recherches entre les pays. Les enquêtes basées sur la perception resteront une méthode importante dans les études de conformité fiscale, notamment parce que les données administratives ne reflètent que ce qui est connu de l'administration fiscale, et exclut donc le secteur informel qui, dans la plupart des pays africains, constitue une part substantielle de l'économie. Cependant, les expériences de terrain à grande échelle utilisant des données administratives ont le potentiel de renforcer la pertinence politique et les impacts de la recherche, puisqu'elles sont intégrées dans des situations réelles de paiement des impôts et sont mises en œuvre en collaboration avec les agents fiscaux.¹⁸

¹⁷ Cappelen, A., Fjeldstad, O.-H., Mmari, D., Sjørnsen, I.H. and Tungodden, B. (2016) 'Managing the resource curse: A survey experiment on expectations about gas revenues in Tanzania.' Publication préparée pour la *CSAE Conference Economic Development in Africa* (22–23 March), Oxford University.

¹⁸ Mascagni, G. (2016) 'From the Lab to the Field: A Review of Tax Experiments.' *ICTD Working Paper 46*.

Deuxièmement, il y a un certain nombre de problèmes pratiques qui sont perçus comme importants pour la conformité, mais il y a un manque de preuves rigoureuses. Par exemple, nous savons que la complexité et les coûts de conformité sont des contraintes importantes pour les contribuables, en particulier dans les pays à faible revenu. Cependant, il existe encore relativement peu de preuves sur ce que les administrations fiscales peuvent faire pour y faire face.

Troisièmement, pour mieux comprendre le comportement en matière de conformité fiscale, il est nécessaire de procéder à un examen plus approfondi du concept d'échange fiscal – la relation contractuelle entre les contribuables et le gouvernement. Les conclusions générales tirées des recherches fondées sur l'enquête signalée ci-dessus

sont que la prestation de services médiocre, aux yeux des contribuables, peut légitimer l'évasion et l'évitement fiscal. Dans ce contexte, il est pertinent d'analyser si – et quand – l'affectation de recettes fiscales spécifiques à des dépenses spécifiques est nécessaire pour améliorer la conformité. Dans cette perspective, il est également pertinent d'examiner comment le fait de payer des acteurs non étatiques pour la fourniture de services et d'infrastructures peut être corrélé avec le comportement de conformité fiscale, que ces services prennent la forme d'écoles privées, de services de santé, de projets sécuritaires ou communautaires autofinancés. Les facteurs critiques ici sont la perception des citoyens sur le rôle de l'état, la façon dont la loi fiscale est administrée et les perceptions de son application et de la fiabilité du gouvernement.

Lectures supplémentaires

Alm, J. 2012. Measuring, Explaining, and Controlling Tax Evasion: lessons from theory, experiments, and field studies. *International Tax and Public Finance*, Vol. 19, pp. 54-77.

Besley, T. and Persson, T. 2014, Why do Developing Countries Tax so little? *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 28(4), pp. 99-120.

Bodea, C. and LeBas, A. 2016, The Origins of Voluntary Compliance: Attitudes toward taxation in urban Nigeria. *British Journal of Political Science*, Vol. 46, pp 215-238.

Levi, M. 1988, *Of rule and Revenue*. Berkeley: University of California Press.

McKerchar, M. and Evans, C. 2009, Sustaining Growth in Developing Economies through Improved Taxpayer Compliance: Challenges for policy makers and revenue authorities. *eJournal of Tax Research*, Vol. 7, pp. 171-201.

Moore, M. 2008, Between Coercion and Contract: Competing narratives on taxation and governance. Chapter 2 (pp. 34-63) in D. Brautigam, O.-H. Fjeldstad and M. Moore (eds.), *Taxation and State-Building in Developing Countries; Capacity and Consent*, Cambridge: Cambridge University Press

Slemrod, J. (ed.). 1992, *Why People Pay Taxes: Tax Compliance and Enforcement*. Ann Arbor: The University of Michigan Press.

Crédits

Cette synthèse de l'ICTD a été rédigée par **Odd-Helge Fjeldstad**, chercheur principal à la Chr. Michelsen Institute, Norvège, codirecteur de recherche au Centre international pour la fiscalité et le développement, et professeur extraordinaire à l'African Tax Institute, Université de Pretoria, Afrique du Sud. Ce rapport fut l'un des six synthèses de recherche rédigées à la fin de la première période de financement de cinq ans de l'ICTD, appuyé par des subventions du gouvernement britannique et du gouvernement norvégien ; cependant les opinions exprimées ne reflètent pas forcément les politiques officielles des gouvernements britannique et norvégien. Les lecteurs sont encouragés à citer et reproduire le contenu de la série. En retour, l'ICTD demande une reconnaissance due et pour que les citations soient mis en référence comme ci-dessus.



L'ICTD est basé à l'Institut des études de développement, Brighton BN1 9RE UK.

Première publication par l'Institut d'Etudes de Développement (IDS) en mai 2016.

© Institute of Development Studies, 2018



International Centre for Tax and Development
at the Institute of Development Studies
Brighton BN1 9RE, UK

T +44 (0)1273 606261 F +44 (0)1273 621202 E info@ictd.ac W www.ictd.ac